



Comité technique du 20 avril 2020

Déclaration de la CGT Éduc'action Mayotte

La crise sanitaire que nous traversons démontre, une fois de plus, que les politiques publiques menées ces dernières années par les gouvernements successifs ont très largement affaibli nos services publics. Ce sous-investissement dans le bien commun que représente ces services, et à Mayotte particulièrement, a aujourd'hui des conséquences dramatiques, pour l'ensemble de la population. L'actuel gouvernement a toute sa part de responsabilité et la CGT Éduc'action Mayotte dénonce la politique qu'il mène avec constance contre les travailleurs. ses de ce pays et les classes populaires.

Les plus grandes crises, révèlent, dit-on, la nature humaine. Que dire de l'attitude des représentants du patronat dans ce contexte ? Ceux-ci, profitant de l'aubaine de circonstances tragiques, ne propose rien moins que d'augmenter le temps de travail, alors même que nous connaissons un chômage structurel de masse et une précarisation grandissante de très nombreux travailleurs. ses ! La recherche du profit pour les plus riches, « quoi qu'il en coûte » pour la population, reste de toute évidence son obsession. Mais il faut dire qu'avec ses lois anti-sociales, son fidèle allié le gouvernement lui avait largement ouvert la voie. Les propositions du patronat n'en restent pas moins révoltantes et nul doute qu'à l'heure des comptes, les gens sauront s'en souvenir.

Nous allons, lors de ce comité technique, de nouveau étudier les moyens dans le 1^{er} degré pour la prochaine année scolaire, puisqu'il ils ont fait l'objet d'un avis défavorable unanime de l'ensemble des représentants du personnel le 9 avril dernier. La CGT Éduc'action Mayotte dénonce depuis longtemps le manque de moyens et revendique un choc d'investissement public à la hauteur des enjeux de notre territoire. Nous ne reviendrons donc pas longuement sur les raisons de ce vote. Un exemple tout de même. Le ministère à récemment annoncé vouloir réinjecter 1248 postes d'enseignants dans le 1^{er} degré pour la rentrée prochaine. Combien pour Mayotte ? Deux seulement ! C'est dérisoire et démontre à nouveau que le discours sur le « rattrapage » de Mayotte par

rapport aux autres académies, n'est qu'un élément de langage de plus, sans lien avec la réalité de la politique menée.

Un déconfinement progressif est annoncé pour le 11 mai prochain, avec une réouverture des établissements scolaires. Les conséquences de cette décision, qui nous semble précipitée, nous inquiète au plus haut point. La situation n'est pas stabilisée à ce jour et notre département est le seul, qui, en outre-mer, compte une augmentation de cas confirmés. De plus, la situation de Mayotte (établissements surchargés, lieux de vie précaires) est, à l'évidence, particulièrement propice à une vague de contamination. Comment nos établissements scolaires pourraient-ils donc rouvrir en mai sans mettre en danger les personnels, les élèves, et leurs familles ? Nous savons bien que la distanciation sera impossible à faire respecter par des jeunes enfants, et même des adolescents. Le risque est de voir le virus se propager rapidement. Avant toute réouverture des établissements il est indispensable qu'un dépistage massif soit mis en œuvre et, tant que le virus circule, le port du masque généralisé. Nous savons en effet que le port du masque ne protège pas celui qui le porte mais protège ceux qui l'entourent. C'est pourquoi doter en masques les seuls personnels n'aurait aucun sens, à moins qu'ils ne soient les cobayes d'une politique visant à l'« immunité de groupe » ? N'oublions pas qu'en cas de forte propagation du virus dans notre département, les services de santé seraient très rapidement saturés. Mayotte n'a pas en matière sanitaire des moyens comparables à ceux de la métropole, encore moins de Taiwan. Une telle politique pourrait donc avoir des conséquences tragiques et les personnels de l'éducation nationale n'accepteront pas cela.

Monsieur le Recteur, les conditions d'une reprise des cours en mai ne sont pas réunies et la CGT Éduc'action Mayotte saura, le moment venu, être au côté des personnels comme elle l'est toujours, et prendre ses responsabilités.

cgt.mayotte@gmail.com / 0639 94 05 98 / www.cgteducactionmayotte.com